



COMITE DIRECTEUR
Procès-verbal N°6
Réunion du 11 juin 2020
Comité Départemental Rhône Métropole de Lyon
28 rue Julien – 69003 LYON

Présent en salle : Pierre Vouillot, Georges Vialla, Jean-Michel Ficheux, Bernard Thivillier, Daniel Maisonnial, Elsa Durieux, Jean-Pierre Vinot.

Par skype : Jean-Claude Savoy, Guy Wack, Julien Verney, Nathalie Turin, Corinne Lafitte, Jeannine Druet, Véronique Frelat, Béatrice Perrier, Richard Goux, Damien Chanel

Excusés : Pascal Fonnesu, Damien Lhospitalier, Philippe Sagnard

Absents : Christophe Nouvel, Cyril Roussel, Christian Bernette, Jean-Luc Royet. Gérald Martinon, Christophe Vigneron

Invité : François De Tschudy. Philippe Marta

Ouverture de la réunion à 19h30.

1. Approbation des PV

BE 10 du 25 mai 2020 : approuvé par doodle : 13 votants

Co Dir n°5 du 19 mai 2020 : 14 votants sur 20 participants au Co Dir

Remarque : Le nombre de votants est systématiquement inférieur au nombre de participants, Pierre Vouillot demande à l'ensemble des membres du Comité Directeur d'exprimer pour chacun des PV leur vote.

2. Retour CA FFVolley du 6 juin 2020

➤ Covid-19 :

Pas de nouvelles dispositions dans la pratique du volley-ball. Il faut attendre l'étape 3 du déconfinement le 22 juin 2020.

Date d'approbation : 22/06/2020

Date de diffusion : 25/06/2020

Auteur : Corinne Lafitte

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01
E-mail : secretariat.isere@gmail.com

Annexe : Espace Benoît Frachon,
3 av. Maurice Thorez - 69120 Vaulx-en-Velin
Tél. : 04 72 73 23 70 - Free box : 09 54 36 98 67
E-mail : secretariat.rhone@gmail.com

Annexe : Place des Bughes – Maison
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 36 62
E-mail : secretariatauvergne@gmail.com

Site internet: <http://lravb.fr>

A aujourd'hui, le ballon n'est pas considéré comme vecteur de virus.
Pour une reprise d'activité, il est conseillé d'établir un certificat médical de non contre-indication.
Le certificat médical est obligatoire si pratique **en compétition**.
Ce certificat médical sera valable pour la prise de licence 2020/2021.
2020/2021 : année 0 pour les certificats médicaux.
Reprise des compétitions Beach en août, avec un protocole sanitaire.

➤ Politique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles :

Mise en place d'un plan de prévention et de lutte contre les violences sexuelles au sein du volley.
Toute licence encadrant fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité, par les services de l'état.

➤ DAF : Devoirs d'Accueil et de Formation :

Evolution des DAF nationaux présentés lors du CA fédéral. Une vérification de cohérence avec les DAF régionaux est en cours.

➤ PSF : Projet Sportif Fédéral :

A l'échelon national, 13% de dossiers en plus.

Les dossiers remontent des ligues, après validation par les commissions régionales, à la FFVolley Réunion commission PSF fédérale, début juillet.

➤ Services civiques :

Priorisation des Ligues et Comités Départementaux pour l'attribution des postes. Problèmes liés à la réduction de la durée du contrat.

Côté Ligue, sont prévus des contrats de 7 mois, convention imposée par la FFVolley.

Planning :

- ⇒ Date limite des demandes 15 Juin,
- ⇒ 2^{ème} quinzaine de juin demande des fiches de renseignements et des documents.
- ⇒ 10 août mise en ligne des missions et rédaction des contrats.
- ⇒ Début du service civique au 1^{er} septembre pour lancement de la saison.

➤ Labels :

Les dossiers de labellisation doivent être retournés à la FFVolley pour le 15 juin 2020.

➤ Bassin de pratique :

Précision sur sa définition pour que ce ne soit pas uniquement un regroupement de licences.

➤ Année du volley :

Prolongation jusqu'à fin décembre 2020 pour permettre aux actions perturbées par la pandémie de se dérouler, puis enchaînement avec l'action graine de volleyeurs.

➤ Mon club près de chez moi :

Expérimentation sur 2 Comités Départementaux. Mise en place de la carte passerelle : UGSEL-UNSS

➤ Finances :

Tarifs 2020/2021 : maintien des tarifs 2019/2020.

Compte de résultats FFVolley 2019 : excédent de 77 000 €

➤ Plan de licenciement :

2 personnes sont concernées par un plan de licenciement collectif.

➤ Demandes de mesure exceptionnelles : accession au niveau supérieur en championnat

Examinées au cours des CA du 16 mai 2020 : 4 demandes accordées

Examinées au cours du CA du 6 juin 2020 : 5 demandes accordées sur 7

➤ Régionalisation des phases qualificatives en Coupe de France M17 :

Principe retenu pour la saison 2020/2021 :

- 4 tours en phase régionale (jusqu'en décembre) sans élimination.
- Quota d'accession en phase nationale de la Coupe de France déterminé en fonction des résultats des équipes qualifiées l'année précédente.

➤ M18 – M21 :

Refus du CA d'élargir la catégorie des M17 aux M18 et des M20 aux M21.

➤ Péréquation des déplacements :

Mise en application de la péréquation : contribution solidaire aux déplacements.

Objectif : équilibrer les dépenses de déplacement entre les équipes d'un même niveau.

➤ Indemnité de formation :

Mise en application pour la saison 2020/2021.

➤ Club jeune :

Validation par le CA de la nouvelle formule.

Arrêt du CA faute de maintien du quorum.

Prochain CA : lundi 15 juin 2020 à 18h00, avec à l'ordre du jour, entre autres, l'étude des vœux.

3. Réunion de la commission régionale PSF : samedi 23 mai 2020

Enveloppe PSF répartie entre les comités départementaux et la Ligue.

30 structures : 24 GSA, 6 Comités Départementaux et la Ligue ont fait des demandes.

Cette année l'enveloppe initiale est de 115 308 €, répartie en :

- 64 761 € pour les instances sportives (Comité Départementaux, Ligue régionale) et
- 50 547 € pour les clubs.

Enveloppe supplémentaire de 5 094 € en direction des clubs.

Soit une subvention globale de 120 402 € avec une augmentation de 5,74% vers les clubs par rapport à l'année dernière.

2 dossiers de club n'ont pas été retenus : 1 arrivé en retard et 1 hors critères.

4. Assemblée Générale ligue du 4 juillet 2020

Modalité de communication Jean-Michel a étudié l'application ZOOM qui a été retenue.
Pour les votes, contact avec NEOVOTE mais tarif au-delà de 1 500 € pour 5 votes à faire, trop coûteux.

Proposition de voter par le tchat de ZOOM et de doubler le vote par un mail.

Le comité demande aux GSA de se regrouper en respectant les consignes de distanciation sociales.

Ordre du jour de l'AG approuvé en séance :

- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire,
- Approbation du PV de l'AG 2018-2019,
- Présentation et approbation du rapport moral,
- Présentation et approbation des rapports d'activité des commissions,
- Présentation du rapport d'activité de l'ETR,
- Point financier,
- Présentation et vote du projet sportif,
- Présentation et approbation des tarifs, du budget prévisionnel,
- Questions diverses,
- Clôture de l'assemblée générale ordinaire.

Les comptes rendus d'activité des commissions ont été approuvés en séance à l'exception de la commission médicale qui doit établir le bilan des doubles et triples surclassement.

Proposition commission sportive, Bernard Thivillier doit proposer un projet suite aux évolutions des DAF nationaux.

Propositions financières, après discussions sur la tarification de la saison prochaine, Jean-Michel Ficheux est chargé de modifier le budget prévisionnel.

Pas de date officielle pour la reprise des compétitions.

Aujourd'hui le volley ne peut pas se pratiquer, les perspectives de reprise sont en extérieur au mois d'août et en septembre pour la salle.

Vœu de Riom demandant la mise en place de la périquation.

Proposition de faire une simulation d'ici l'AG / à la saison passée 2019-2020 pour une mise en place en septembre 2021 si approbation à l'AG Ligue du 4 Juillet.

5. ETR

Compte rendu de la réunion ETR du 8 juin 2020

Dans le document Plaquette CRE, il faut lire dans le § des stages : saison 2020/2021

Les nouveautés pour la saison prochaine :

- Formation dirigeants
- Formation entraîneurs jeunes orienté vers les parents
- Rajeunissement des championnats jeunes
- Formation délocalisée pour le beach

- Organisation tournoi jeunes de printemps sur gazon
- Harmonisation des formations au niveau des CDE
- Sections sportives
- JAPS : Journée annuelle de pré-saison en septembre

6. Groupe de travail : Pré filière CM1 – 3ème

A la demande de la DTN, un groupe de réflexion travaille sur l'organisation de la pré filière CM1-3ème.

Ce groupe est scindé en 3 :

- Structures : sous la responsabilité de Philippe MARTA :
- Cadres / Formations des entraîneurs sous la responsabilité Nicolas SAUERBREY, avec François De Tschudy dans le groupe
- Détection / Prospection : sous la responsabilité de Marc FRANCASTEL ; Pierre Vouillot collabore dans ce groupe.

La ligue peut-elle se porter candidate pour être ligue pilote → **Pas d'objection du CODIR.**

Philippe MARTA rappelle les objectifs :

- Optimiser la détection et la prospection des jeunes, la formation des entraîneurs jeunes, mettre davantage de lien entre tous les acteurs.
- Sensibiliser davantage de jeunes et les amener au volley.

7. Questions diverses

Philippe Marta à Richard Goux :

- Les triples surclassements régionaux sont-ils conservés ?
- Réponse : OUI, pas de remise en cause prévu à ce jour.

8. Dates à retenir

- Assemblée Générale le 4 juillet 2020 en visioconférence
- Assemblée Générale financière Ligue : 28 Novembre 2020

La séance est levée à 22h40.

Corinne LAFITTE
Secrétaire Générale